

Montreuil, le 11 mai 2020

Objet : Fiche pédagogique « Coronavirus et risque de replis communautaristes »

Monsieur le Ministre,

Nous avons été stupéfaits à la lecture de la fiche pédagogique « **Coronavirus et risque de replis communautaristes** », publiée sur le site du ministère, et annexée à la circulaire du 5 mai 2020 relative à la réouverture des établissements scolaires.

On peut y lire notamment :

« La crise du Covid-19 peut être utilisée par certains pour démontrer l'incapacité des Etats à protéger la population et tenter de déstabiliser les individus fragilisés. Divers groupes radicaux exploitent cette situation dramatique dans le but de rallier à leur cause de nouveaux membres et de troubler l'ordre public. Leur projet politique peut être anti-démocratique et antirépublicain. Ces contre-projets de société peuvent être communautaires, autoritaires et inégalitaires. Or, certaines questions et réactions d'élèves peuvent être abruptes et empreintes d'hostilité et de défiance : remise en question radicale de notre société et des valeurs républicaines, méfiance envers les discours scientifiques, fronde contre les mesures gouvernementales, etc. Or, plus que jamais, nous avons besoin de bâtir une société de la confiance, solidaire (...). »

La fiche appelle à « la vigilance de tous : les enseignants en cours, les CPE et assistants d'éducation dans les couloirs et la cour pour repérer des propos hors de la sphère républicaine en rupture avec les valeurs de l'Ecole et qui s'attaquent à la cohésion sociale. » Elle invite à faire des signalements auprès de la direction des établissements et de l'IA-DASEN, à organiser avec les équipes académiques Valeurs de la République, des actions ou des formations « *notamment lorsque l'établissement est situé dans l'un des quartiers particulièrement sensibles.* »

Vous demandez aux personnels de signaler les élèves frondeurs contre « les mesures gouvernementales ». Est-ce à dire que vous demandez aux enseignants d'être les propagandistes de ces mesures gouvernementales ?

Loin de ramener la sérénité nécessaire dans les écoles et les établissements, cette logique ne peut que déboucher sur des affrontements et exposer les enseignants que vous êtes pourtant censé protéger.

L'Ecole n'est pas un lieu pour débattre des discours politiques, encore moins pour faire prévaloir un projet de société sur un autre. La mission des personnels n'est pas de défendre la société telle qu'elle est. Leur mission est de transmettre des connaissances scientifiques.

Cette fiche ministérielle contrevient aux principes de la laïcité et de neutralité de l'école.

La laïcité, c'est au contraire, le strict respect de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État qui assure la liberté de conscience, garantit l'égalité des droits et met la République à l'abri du communautarisme.

Les personnels ont hâte de retrouver le chemin de l'école pour délivrer à tous leurs élèves un enseignement disciplinaire qui ne soit pas assujéti aux besoins de l'Etat. Nous n'accepterons pas que leur indépendance, garantie par leur statut de fonctionnaire, soit remise en cause.

C'est pourquoi nous vous demandons de retirer cette fiche pédagogique du site du ministère de l'Education nationale.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre considération distinguée.

Clément POULLET
Secrétaire Général de la FNEC FP-FO

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, enclosed within a thin black rectangular border.